



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**  
**COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cécile Van Hecke, *Président* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;  
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAH, Christine Roisin, *Conseillers*.

**Séance du 17.09.19**

---

**#Objet : Service des Sports – Reconduction de la convention entre la commune de Watermael-Boitsfort et l’asbl Panathlon Wallonie-Bruxelles (2019-2021).#**

---

## Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la délibération du Conseil communal du 15 septembre 2015 reconduisant la convention entre la commune de Watermael-Boitsfort et l’asbl Panathlon Wallonie-Bruxelles pour une durée de 3 ans (2016-2018);

Attendu qu’il est de notre souhait de continuer à promouvoir le Fair Play auprès des sportifs de tout âge ainsi qu’auprès des acteurs du monde sportif – entraîneurs, dirigeants, parents, enseignants, éducateurs, clubs, associations, fédérations, etc. et que de ce fait il y a lieu, pour ne pas perdre l’expertise d’un partenaire fédérateur pour transmettre ces valeurs, de reconduire cette convention pour une nouvelle période de 3 ans ;

Vu que l’asbl Panathlon Wallonie-Bruxelles nous propose cette expertise ;

Vu que ce faisant il y a lieu de souscrire une convention et de s’acquitter d’une cotisation ;

Vu que les sommes nécessaires pour ces services ont été et seront budgétisées à l’article 764/332.01 (budget ordinaire) ;

Sur proposition de l’Échevin des Sports ;

DECIDE

de ratifier la nouvelle convention à établir entre la commune de Watermael-Boitsfort et l’asbl Panathlon Wallonie-Bruxelles et ce pour une nouvelle durée de 3 ans (2019-2021).

Le Conseil approuve le projet de délibération.

26 votants : 25 votes positifs, 1 abstention.

*Abstention : Jan Verbeke.*

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 18 septembre 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Jean-François de Le Hoye